



ASSOCIATION

LA BOUSSOLE

PROJET PEDAGOGIQUE

SEJOUR MAO

1 Objectifs associatifs

2 Objectifs éducatifs

3 Objectifs pédagogiques

4 Description du séjour

4.1 Thématique

4.2 Les activités

4.3 Déroulement

5 Les équipes

6 Les règles du vivre ensemble

7 L'évaluation

7.1 Professionnel

7.2 Public

7.3 Parents

1 Les intentions de l'association

L'association LA BOUSSOLE dans son projet associatif, se fixe 3 objectifs:

- ✓ **CREER** une entité associative porteuse d'utilité publique, sociale, culturelle, inscrite dans une dynamique territoriale « multi-acteurs », gouvernée sous forme coopérative.
- ✓ **ANIMER** des espaces d'accueil, de loisirs, de formation, d'inclusion, avec ou sans hébergement, en s'appuyant sur des pédagogies innovantes, évolutives et adaptées.
- ✓ **METTRE EN VALEUR** le co-développement, la co-création, « le vivre ensemble autrement ».

Pour répondre à ses aspirations, l'association LA BOUSSOLE développe une offre de séjours pour les enfants, les jeunes du département des Hautes Alpes. Cette offre s'inscrit dans une démarche participative et l'élaboration de nos séjours associent parents, enfants, professionnels et partenaires

Elle organise des séjours lors des différentes périodes de vacances scolaires en s'adressant aux enfants de 2 à 17 ans. Ces séjours seront pour la majorité le plus généraliste possible de façon à éviter tout phénomène de consommation. Ils seront repartis principalement dans les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence, sauf pour des besoins particuliers (séjours à la mer, à l'étranger...).

Parallèlement à l'organisation de séjours de vacances, l'association LA BOUSSOLE s'autorise à explorer d'autres types d'accueils collectifs d'enfants, de jeunes.

2 Les intentions éducatives

Dans le cadre de nos séjours, l'association LA BOUSSOLE décline 3 intentions majeures :

➤ **Pour une véritable coéducation**

Si le séjour représente un monde à part pendant quelques jours, ses frontières avec l'extérieur sont pour nous heureusement poreuses. En équipe, nous avons choisi de tout faire pour encourager la communication avec les parents pendant le séjour, notamment par le biais du téléphone et d'internet (via les réseaux sociaux et notre site de La Boussole).

Et que nous disent les parents ? Ils questionnent le moral de leur enfant, interrogent son intégration dans le groupe, son bien-être, s'enquière des dernières activités réalisées...

Ces moments nous permettent de faire connaître nos choix pédagogiques, de raconter le fonctionnement d'un séjour de vacances, d'enrichir notre regard sur chaque enfant, de questionner nos pratiques... Premiers pas sur le chemin de la coéducation.

➤ **Pour des enfants auteurs de leurs vacances**

Rendre l'enfant auteur de ses vacances, c'est notamment lui donner un pouvoir de décision. Pour cela, il doit avoir la possibilité de proposer des activités et de pratiquer celles qui lui plaisent le plus.

Alors, pour sortir du système "premier inscrit / premier servi", nous avons décidé d'utiliser des supports, permettant à chacun de faire un premier choix selon ses envies, tout en rendant ensuite possible des discussions entre enfants pour éliminer les points de blocages.

C'est ainsi que chaque enfant construit son propre séjour tout en limitant ses frustrations.

➤ **Pour un vivre ensemble harmonieux**

Les vacances collectives sont des lieux où les enfants peuvent s'exercer à la citoyenneté, à la vie démocratique, en particulier à travers leur action sur le fonctionnement de la vie quotidienne, sur la vie du groupe et sur leur vie d'individu dans le groupe. Pour cela, nous avons mis en place sur ce séjour des moments où les enfants peuvent s'exprimer, écouter, donner leur avis en argumentant, réfléchir, adhérer, s'opposer... et prendre des décisions, sur le fonctionnement de la colo, sur les règles de vie qui y sont pratiquées, sur le comportement du groupe, sur les moyens de régler les différents petits problèmes pouvant surgir dans toute situation de vie en collectivité.

3 Les intentions pédagogiques

> **Sensibiliser les jeunes à la pratique et à l'écoute de la musique assisté par ordinateur.**

Ce séjour propose aux jeunes de découvrir une discipline artistique « Musique Assistée par Ordinateur » associant la prise de son, l'utilisation de l'outil informatique (logiciel), la vidéo et la musique.

Un univers foisonnant et attractif basé sur l'écoute et la créativité.

> **Découvrir un environnement naturel, adapté à la thématique et propice, aux rencontres et aux échanges.**

Le séjour se déroule dans les Hautes Alpes au bord du lac de Serre Ponçon, un cadre naturel exceptionnel où se côtoient nature flamboyante et activités culturelles. Un environnement privilégié, adapté aux activités de pleine nature, aux découvertes et aux rencontres.

> **Permettre à chacun d'exprimer son individualité dans la vie du groupe.**

Le séjour est l'espace par excellence de la collectivité, si attractive et si perturbante. Le besoin de se confronter à ses pairs, tout en ayant la possibilité de s'exprimer par soit même. Nos séjours favorisent la découverte de l'autre par la pratique collective et le respect de chacun dans son expression individuelle et dans ses choix.

4 Description du séjour

L'association La Boussole (www.associationlaboussole.com) en collaboration avec l'association KAYA (www.kaya-web.info) propose de pratiquer, dans un cadre unique, une discipline artistique innovante.

Les Directeurs et animateurs de l'association La Boussole et les intervenants de l'association KAYA plongent le public dans un univers artistique et culturel des musiques actuelles.

Public : pour les 11 - 15 ans (20 jeunes maximum)

Durée : 6 jours (5 nuits)

Budget : à partir de 550 €

Dates : Vacances de Pâques du 23 avril au 28 avril 2018

Localisation : Embrun, Hautes Alpes, Centre de Vacances Chadenas, Route de Chadenas, 05200 Embrun www.espaces-vacances.com

Encadrement : Deux intervenants professionnels musiciens et vidéastes, deux animateurs diplômés et un directeur.

Hébergement : Centre de vacances Chadenas, chambres de 3 ou 4.

Restauration : Pension complète, cuisine maison et produits frais.

4.1 Thématique

MAO : Musique Assistée par Ordinateur, l'ordinateur comme outil de création musicale et, la vidéo et le son comme support de création artistique ! La découverte de l'univers des musiques électroniques, de la prise de son et vidéo et du montage pour développer une création collective.

4.2 Les activités

Le séjour s'organise autour de la pratique de la MAO avec les intervenants et les animateurs, des espaces de vie et d'animation collectifs :

- Découvrir un lieu exceptionnel dans les Hautes Alpes au bord du lac de Serre Ponçon.
- Apprendre à utiliser les logiciels et les machines d'un studio de création numérique.
- Composer une musique à partir d'enregistrements de bruits, d'ambiances sonores, de samples, de boucles.
- Savoir accorder une palette de son.
- Apprendre à structurer une composition, s'initier aux techniques d'arrangement, d'habillage sonore.
- Approcher les notions de montage, de mixage, de mastering et de composition.
- S'exercer à la prise de vue et au montage vidéo.
- Créer ses propres compositions en collaboration de professionnels.
- Présenter et partager ses créations.
- Vivre ensemble dans un centre unique, partager et profiter des nombreuses animations (Piscine et Espace détente, Cinéma, Grands Jeux...).
- Des soirées ludiques et festives : Jeux, soirée DJ, Cinéma...

4.3 Déroulement

L'association en collaboration avec les intervenants de l'association KAYA élabore un planning progressif et évolutif de la découverte et de la pratique de la MAO. Ceci n'en reste pas moins une proposition susceptible d'évoluer en fonction du groupe. L'équipe s'adapte aux envies et besoins du public, leur permettant ainsi de rester force de propositions, en fonction de leur niveau et de leurs aspirations.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Petit déjeuner	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30	9h00
Matin 9h 12h	Installation Présentation du projet, des intervenants	Collecte de son et écoute	Manipulation d'image Cadrage	Montage	Mise en commun	Rangement
Repas	12h30	12h30	12h30	12h30	12h30	12h30
Temps libre	Chambres	Chambres	Chambres	Chambres	Chambres	Départ 14h
Après Midi 14h 17h	Présentation Hardware, démo et sampling	Collecte d'image et visionnage	Manipulation sonore Calage	Mixage	Mise en commun	
Animations						
Douche	18h30	18h30	18h30	18h30	18h30	
Repas	19h30	19h30	19h30	19h30	19h30	
Soirée	Piscine	Grand Jeux	Cinéma	Soirée DJ	Présentation	

La pratique de la MAO cohabite avec des temps de vie quotidienne au sein du Centre, et des espaces d'animations collectives. L'équipe s'autorise, si le besoin s'en fait sentir, d'introduire de nouveaux espaces dans la programmation, comme des bouffées d'oxygène, parfois nécessaire au groupe.

5 Les équipes

L'association La Boussole, dans le cadre de son agrément avec la DDCSPP, organise ses séjours autour d'un directeur, de deux animateurs diplômés, et d'intervenants qualifiés en fonction des thématiques proposées.

La direction :

Nos directeurs de séjours sont diplômés, qualifiés et reconnus pour leurs expériences dans les métiers de l'animation. Leur rôle : coordonner et accompagner les équipes et s'assurer du bon déroulement du séjour. Leur force : la maîtrise du métier et du terrain permettant adaptabilité, disponibilité et réactivité.

L'animation :

Nos animateurs, comme l'exige la législation sont tous diplômés, mais également recrutés en fonction de leurs compétences humaines, relationnelles et leur technicité autour des thématiques abordées. Leur rôle : créer un univers, accompagner le public, être garant de leur sécurité physique, affective et psychologique. Leur force : la dynamique de groupe, la force de proposition, l'écoute, la bienveillance et l'adaptabilité.

Les Intervenants :

L'association La Boussole met un point d'honneur à permettre la découverte de nouvelles pratiques et disciplines artistiques, culturelles, sportives, c'est pourquoi en lien avec ses partenaires, elle s'associe avec des intervenants qualifiés, qui partagent leurs pratiques d'une façon passionnée et professionnelle.

6 Les règles du vivre ensemble

Les animateurs sont garants du vivre ensemble. Afin de définir un cadre accepté et respecté par chacun, un règlement sera remis en amont et signé par les familles et les jeunes concernés. Un temps d'échange au moment de l'accueil sera dévoué au rappel des règles de base du vivre ensemble dans le cadre du groupe, du centre d'hébergement et des activités.

Rappel de quelques règles essentielles de comportement pour les enfants, les jeunes et les adultes :

Le respect commence par soi-même, par son hygiène corporelle et le rangement de son espace de vie. Un temps de toilette, matin et soir sera imposé, ainsi qu'un moment réservé au rangement des chambres et des communs.

Le portable : l'utilisation est proscrite pendant les activités et les repas.

MP3, DS, tablette... : leur utilisation est interdite pendant les activités et les repas.

Le langage : un langage correct et respectueux est attendu.

La cigarette : Interdiction stricte de fumer.

L'alcool : Interdiction stricte de consommer de l'alcool.

Produits illicites : Détention et consommation strictement interdite.

Mixité Interdite dans les douches et les chambres.

7 L'évaluation

Un recul sur soi et ses pratiques est primordial pour faire évoluer positivement son séjour et sa relation aux autres.

7.1 Professionnel

Un temps d'évaluation quotidien est programmé en fin de journée pour les animateurs, le directeur et les intervenants, permettant de faire le bilan de la journée et de réajuster quelques éléments si nécessaire pour le lendemain.

7.2 Public

De la même façon, un regroupement quotidien est proposé au public afin de rassembler les impressions de la journée et d'envisager collectivement la suite du séjour.

7.3 Parents

Un suivi quotidien, si possible, est proposé aux parents via le site internet de l'association La Boussole. A l'issue du séjour, un bilan du séjour sera transmis aux familles et un questionnaire proposé aux parents et/ou aux responsables légaux.

Cette approche nous permet de garder du lien au quotidien, rassurant pour les familles, et d'évaluer ainsi nos propositions de séjours, en fonction des retours des enfants, des ressentis et des propositions des parents.

